



Le Cellier, partenaire de la Ligue contre le cancer avec « Octobre Rose »



Cette année, « Octobre Rose » fêtera ses 28 ans. Reconnaissable par son mythique ruban rose, la campagne « Octobre Rose » a vu le jour au début des années 90 aux États-Unis. Cet événement mondial annuel qui prend de l'ampleur d'année en année est l'occasion de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de collecter des fonds pour soutenir la recherche. « Octobre Rose » est aussi une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information, la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants. Il faut saisir l'importance de prendre le temps d'en parler sérieusement car chaque année en France, le cancer du sein, c'est malheureusement 12 000 morts et plus de 50 000 nouveaux cas. Il n'y a pas que les femmes qui sont touchées par le cancer du sein, les hommes aussi. S'il est détecté suffisamment tôt, le cancer du sein est également l'affection tumorale pour laquelle on observe un des plus hauts taux de rémission. Le dépistage permet de sauver des milliers de vies ! Le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.

La Ligue contre le cancer en quelques mots

La Ligue s'associe à la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein qui se déroule en France en octobre.

Ce dispositif d'information est mis en place pour inciter les femmes âgées de 50 à 74 ans à participer au programme national de dépistage de dépistage ; tout ceci coordonné par l'Institut National du Cancer, en lien avec le ministère des Solidarités et de la Santé et l'Assurance maladie. En parallèle, ce mois d'octobre est l'occasion d'un appel à dons pour la recherche du cancer du sein. Partout en France de nombreux événements sont organisés au profit de la Ligue contre le cancer, 1^{er} financeur indépendant de la recherche contre le cancer.

Soucieuse de son rôle en matière de prévention auprès de ses concitoyens, la Commune s'est tout naturellement engagée dans cet événement.



Édito

C'est un rituel qui date maintenant, mais chaque année il apporte son lot de sourires, d'espérance, de plaisir aussi. Depuis plusieurs années, la rentrée scolaire précède le forum des associations qui se déroule en même temps que l'accueil des nouveaux habitants. C'est comme si nous tournions ensemble une page déjà écrite et que se présentait une nouvelle page, blanche, à remplir ensemble.

Comme vous, je souhaite que les pages tournées soient les dernières du chapitre d'une crise sanitaire qui reste encore aujourd'hui compliquée. Les périodes de confinement, de déconfinement qui se sont succédé ont altéré notre vie sociale et la vie scolaire de nos enfants et petits-enfants, mis en veilleuse l'activité de nos associations, étouffé notre vie culturelle et économique. Localement comme nationalement, la solidarité a permis au plus grand nombre de traverser cette période le moins mal possible. Je salue l'effort fait par la Commune comme par la Compa pour que les commerces et les petites entreprises puissent reprendre une activité économique normale.

La volonté, l'espoir, la solidarité sont des valeurs qui doivent marquer le début de cette nouvelle période. C'est dans cette logique que la Commune a souhaité s'engager aux côtés de la Ligue contre le Cancer de Loire-Atlantique pour participer à l'opération « Octobre Rose ». Vous trouverez dans les pages de ce numéro le détail des animations prévues.

Ces valeurs sont aussi illustrées par les projets communaux en cours qui, eux aussi, après une période de ralentissement, reprennent depuis quelques mois un rythme plus en rapport avec les attentes de la population et des élus. Vous avez peut-être découvert, au gré de vos promenades estivales, les travaux du cimetière, ceux de l'allée de Clermont ou encore la pose des ralentisseurs sur les rues de Clermont et des Mazères. D'autres plus importants encore auront lieu cette année. Dans le prochain numéro du Lien, le zoom sera consacré aux projets de ce second mandat : la réfection de l'école, l'aire de stationnement et le parc de la Mothe ainsi que les autres projets sur la base desquels vous nous avez élus sans ambiguïté.

Ce prochain zoom ne sera pas, bien entendu, la seule action de communication que mon équipe entreprendra. Toutefois, l'information et la concertation ne peuvent se dérouler qu'avec méthodes et idées, sinon ce n'est que du bruit !

Mon équipe et moi-même continuerons d'avancer en cohésion et en confiance pour aider notre commune à progresser, à répondre aux attentes des Cellariens et aux exigences d'un développement raisonnable et durable. Nous notons d'ailleurs avec satisfaction que la minorité adhère le plus souvent à nos projets... hormis les aménagements du parc de la Mothe contre lesquels ses membres vitupèrent avec constance jusqu'à leur mise en œuvre qui sera la première marche vers un centre bourg à la fois dynamique et apaisé.

Je vous donne donc rendez-vous le mois prochain pour ce point sur les projets municipaux. En attendant, je vous souhaite à tous et à chacun la meilleure année scolaire possible. Je pense

profondément que pour qu'il en soit ainsi, les dernières réticences à la vaccination tombent.

Aussi, j'encourage fortement tous les Cellariens à faire ce geste civique pour leur santé et celle de leurs enfants, amis et voisins.



Philippe MOREL, Maire du Cellier

« Octobre Rose » au Cellier



La commune tout de rose vêtue

Le Cellier, dans le bourg et au niveau de la mairie, sera habillé de rose de jour comme de nuit : des fanions en tissu fabriqués par la population (*cf. encadré*) et des lumières roses diffusées dans les rues et sur les bâtiments communaux. Les vitrines des commerçants du bourg seront, elles aussi, ornées de rose. Des entreprises, artisans et artistes locaux participent également à cette manifestation automnale fédératrice. À l'occasion de cet événement, des parapluies roses seront installés rue Saint-Méen.

Pourquoi le parapluie rose ? Le rose est le symbole de la féminité, le parapluie celui de la protection. Effet coloré garanti dans nos rues cellariennes.

Les enfants vont également participer à cette action en confectionnant des décorations sur le temps méridien.

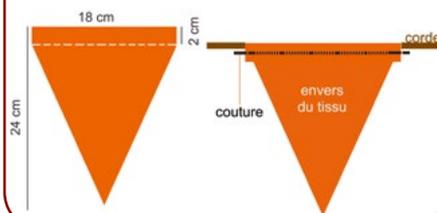
Appel aux volontaires : création de fanions

La Commune compte sur la bonne volonté de ses concitoyens pour s'engager à ses côtés dans l'opération « **Octobre rose** » en confectionnant des fanions en tissu qui seront ensuite installés sous forme de guirlandes dans le bourg.

Alors à vos ciseaux et fils de couture !! Tous les types de tissus sont acceptés ; une seule condition : qu'ils soient de couleur rose.

Ces guirlandes seront la preuve d'une belle action fédératrice et solidaire.

Veuillez trouver ci-dessous un modèle pour la création des fanions.



Les animations du samedi 16 octobre

- RDV le matin (**horaire précisé ultérieurement, dans l'attente des directives sanitaires**) au niveau de la Terrasse pour une marche organisée par la Commune et l'A.L.E.C (Association Loisirs Et Culture du Cellier) avec deux circuits afin que le plus grand nombre de Cellariens, petits et grands, puissent y participer. Le premier circuit de 4 kms sera plus destiné aux familles avec des enfants en bas âge, aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite et aux aînés. Un autre circuit de 8 kms sera dédié aux plus aguerris. Pour vous y inscrire, il faudra vous rendre sur le site internet Hello assos. La Commune vous apportera via son site (www.lecellier.fr) prochainement, des informations complémentaires sur l'organisation de cette sortie. Le nombre de participants sera limité à 250 personnes.

La Commune remercie chaleureusement l'A.L.E.C et vous y attend nombreux. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

À l'occasion de cette marche, des objets, confectionnés par les élus du Conseil des Jeunes Cellariens lors d'un atelier intergénérationnel avec l'EHPAD Montclair et la pension de famille des Grenadières, seront mis en vente et **l'argent recolté sera reversé en totalité à la Ligue contre le cancer**. Des représentantes de La Ligue seront présentes, ainsi que l'association « Bulle à soi » qui soutient et accompagne les personnes atteintes d'un cancer avec la boutique « Unique & Féminine » de Couffé spécialisée en prothèses



mammaires et capillaires, lingerie adaptée, foulards et turbans et des soins en socio-esthétique. Cette association est joignable au 06 33 68 63 00 ou sur sa page Facebook Association Bulle à soi.

- Au niveau de la Terrasse ou à la salle Louise-Funès en cas de mauvais temps, une collection de livres, en partenariat avec la médiathèque Claire Bretécher du Cellier, vous sera proposée en prêt sur les thèmes traitant du cancer pouvant être d'une grande aide pour mettre des mots sur la maladie.
- 11 h : une chaîne humaine est prévue devant le parvis de l'église Saint Martin. Cette chaîne humaine sera en forme du ruban de la Ligue. Une photo souvenir sera prise par drone avec l'aimable participation de la société cellarienne Viaud Conception 3D. Cette chaîne humaine sera suivie d'une prise de parole du Maire et d'un verre de l'amitié dans le bourg.

Comment participer autrement à l'action « Octobre Rose » ?

Des boîtes à dons seront installées à la mairie et dans les commerces du bourg durant tout le mois d'octobre. La participation à la marche, aux créations diverses sont autant d'actions citoyennes pouvant faire avancer la recherche. **Mobilisons-nous autour de la lutte contre le cancer du sein, nous sommes tous concernés !**



Numéros utiles

PROXILIGUE : service de soins à domicile, gratuit, pour les personnes atteintes d'un cancer : activité physique adaptée pour retrouver du plaisir, des sensations, la diététique par la prise en charge des problèmes de l'alimentation liés au traitement, la socio-esthétique pour apaiser les maux par des techniques douces et des gestes relaxants, le soutien psychologique pour se sentir soutenu(e) et gérer la maladie.

Contact : la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique (Nantes) au 02 40 14 00 14 du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi) ou sur www.liguecancer44.fr ou par mail à info44@ligue-cancer.net

Les actualités de la Résidence Montclair

Deux résidentes centenaires

Christian ABÉLARD, le président de la Société de Bienfaisance et Christine LÉPINE, la directrice de l'EHPAD, ont organisé un après-midi musical animé par Gilles GARCION pour célébrer le centième anniversaire de 2 de leurs résidentes : **Camille DELAUNAY née le 28 avril 1921** à Saint-Mars-du-Désert et **Albertine VAILLANT née le 5 juin 1921** à Gourin, en Bretagne.



Camille DELAUNAY



Albertine VAILLANT



Christine LÉPINE et Fanny LE JALLÉ

Changement de direction

Christine LÉPINE, après quinze années à la direction de l'EHPAD Montclair, est **partie en retraite**. Depuis le **14 juin**, **Fanny LE JALLÉ**, ex-directrice de la maison de retraite de Champtoceaux, **lui a succédé**.

Un sondage lancé par la Commune sur les pratiques sportives des jeunes

Les élus et le service municipal en charge de la Vie Associative ont lancé avant l'été un **sondage auprès des jeunes pour connaître leurs avis et besoins en matière de pratiques sportives**. Pour l'occasion, une **affiche** inspirée graphiquement des mangas a été **créée par l'artiste Bruno Lassalle** sur laquelle, via un QR code, le jeune public ciblé a pu accéder directement au sondage. **Merci à la cinquantaine de jeunes pour leur participation au-delà des attentes de la municipalité. Une synthèse des réponses sera publiée dans le prochain Lien.**



Anne GILBERT, chargée de la Vie Associative, Bruno LASSALLE, artiste local et Sophie MÉNORET, Adjointe aux associations, à la culture et au sport

Rappel sur la dangerosité des abeilles et frelons

Lors d'interventions près de ruchers pour la récolte de miel, l'entretien ou le déplacement des ruches, les abeilles présentent quelques dangers. Elles peuvent être très agressives lorsque le temps est agité.

Rappel aux apiculteurs

- intervenir par beau temps et de préférence en fin d'après-midi
- mettre en place une signalétique pour prévenir du danger
- si des promeneurs s'approchent, les avertir de vive voix du danger éventuel
- tenir compte de l'arrêté préfectoral relatif aux emplacements de ruchers, notamment les articles L211-6 et L211-7.

Rappel aux promeneurs et randonneurs

- garder une bonne distance vis-à-vis du rucher
- si vous apercevez un apiculteur en activité près de son rucher, éloignez-vous.

Concernant les frelons asiatiques

Si vous en apercevez dans votre entourage, prévenez aussitôt l'accueil de la mairie au 02 40 25 40 18. Le nécessaire sera fait rapidement et nos abeilles pollinisatrices seront préservées.

Repas des aînés

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise un repas festif pour les aînés de la commune. Celui-ci est offert aux personnes de 75 ans et plus (nées avant le 31/12/1946) vivant en couple et aux personnes de 73 ans et plus (nées avant le 31/12/1948) vivant seules.

Pour 2021, le repas aura lieu le dimanche 10 octobre à la salle William-Turner à partir de 11 h 45.

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire auprès du CCAS avant le 25 septembre

COUPON DE RÉSERVATION • Repas des aînés : dimanche 10 octobre 2021

Nom : Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

Nombre de personnes :

En fonction de la situation sanitaire, le repas pourra être annulé.

Vie communale



Le Pass'Sport pour les familles

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'État met en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de **50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire** et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

Qui est concerné ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de **6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021** qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Comment cela fonctionne ?

Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport ont reçu durant l'été 2021 un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50 € par enfant.

Elles devront présenter ce courrier, **jusqu'au 31 octobre 2021**, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive ;
- dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).

Plus d'infos sur

www.sports.gouv.fr/pass-sport

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

38^e Journées Européennes du Patrimoine : (re)découvrez Le Cellier

« Patrimoine pour tous » est le thème national de ces 38^e Journées Européennes du Patrimoine. Comme chaque année, grâce aux propriétaires et aux associations, vous pourrez **découvrir ou redécouvrir la richesse du patrimoine cellarien**.

Tout au long du week-end, vous pourrez visiter des sites, parcourir des expositions et vivre des animations.

Le programme détaillé des J.E.P du Cellier est disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur www.lecellier.fr



CJC : les projets avancent !

Cette longue période de pandémie n'aura pas eu raison de la motivation de nos jeunes élus. Non seulement ceux-ci sont toujours motivés mais, mieux encore, **une partie d'entre eux souhaitent même prolonger leur mandat d'une année supplémentaire**.

En effet, l'année passée a été particulièrement chamboulée par la crise sanitaire et beaucoup de réunions ont dû être reportées voire annulées, ne pouvant se dérouler dans un cadre suffisamment sécurisé. **La municipalité leur a donc proposé de poursuivre l'aventure pour un an de plus, ce que plusieurs ont accepté avec enthousiasme. Les projets lancés pourront donc être finalisés.**

Parmi les idées travaillées, notons le dossier « **une naissance, un arbre** » qui vient d'être délibéré lors du dernier conseil municipal et débutera en novembre 2021. Il s'agit, comme son nom l'indique, de planter un arbre pour chaque naissance ayant eu lieu cette année parmi notre population cellarienne.

Deux actions basées sur la découverte de notre commune et du monde agricole verront également le jour afin de permettre une meilleure connaissance de notre



environnement et de mettre en valeur les métiers liés à l'élevage. Enfin et toujours sur les lèvres de nos conseillers, le **projet de skate-park** reste le plus attendu.

Les élus du CJC participeront à deux événements importants. Le **World Clean-Up Day, journée mondiale du nettoyage de la planète**, qui aura lieu le **18 septembre** prochain et se déroulera sur le même mode que la matinée « Stop aux déchets » de mars dernier. Ils seront aussi actifs

et acteurs de l'opération « **Octobre Rose** » en proposant des ateliers de création d'objets.

Tous les renseignements nécessaires pour participer à ces différentes actions sur www.lecellier.fr ou en contactant directement le CJC : cjc@lecellier.fr ou 02 40 25 48 92.

N'hésitez pas également à utiliser les boîtes à idées du CJC mises à votre disposition dans les villages des Thébaudières, Vandiel et Launay, ainsi qu'au complexe sportif, à l'aire de jeux des écoles et dans le bourg (terrasse). Un travail de valorisation visuelle sera réalisé prochainement pour que ces boîtes à idées puissent être plus facilement identifiées.

Saison 2021/2022 du Cellier Mauves FC : le planning de reprise

C'est la rentrée pour les footballeuses et footballeurs du Cellier Mauves FC. Le planning de reprise, pour chaque catégorie, est à retrouver sur le site du club. Les inscriptions restent ouvertes.

Vous aimez le foot ? Rejoignez-nous ! Dès 5 ans, filles et garçons de Mauves et du Cellier peuvent participer à des séances découvertes et confirmer ainsi leur volonté de s'engager au sein d'une équipe dynamique et conviviale. Le Cellier Mauves FC vous accueille et vous informe lors du Forum des Associations des 2 communes, le samedi 4 septembre matin.



Football féminin

Selon le nombre de joueuses inscrites cette saison, des équipes féminines seront constituées dès l'école de foot (à partir de 5 ans). L'équipe senior recrute de nouvelles joueuses (à partir de 16 ans) pour renforcer son effectif.

Nouveautés 2021

Le Cellier Mauves FC ouvre une section de foot diversifié. Au programme : fitfoot (fitness avec un ballon de football), futnet (tennis-ballon), footgolf, foot en marchant... Dès 14 ans et mixtes, ces pratiques offrent l'avantage d'être accessibles à tous les amateurs de football,

quels que soient leur âge, leur condition physique ou leur niveau technique. Les séances se dérouleront le dimanche matin, un dimanche sur deux.

Planning, inscription, renseignement et contact : lecelliermauvesfc.fr

SPORTROC 2021

Soif de sport ? Pour les petits et les grands, le SPORTROC est dans les starting-blocks pour une rentrée sportive !

Votre enfant ne rentre plus dans sa tenue de sport ? Vous avez une raquette qui traîne depuis 3 ans dans un placard ? Les chaussures de foot de votre petit dernier sont définitivement trop petites ? ...

Profitez de la rentrée pour trier votre petit matériel et vêtements de sport. Vous pourrez venir les déposer au bar du complexe sportif à l'une des 3 dates proposées ci-dessous. En échange vous cumulerez des points.

- Mercredi 1^{er} septembre de 16 h à 17 h 30
- Jeudi 2 septembre de 18 h à 19 h 30
- Vendredi 3 septembre de 18 h à 19 h 30

Lors du Forum des Associations du 4 septembre venez sur le stand SPORTROC pour échanger vos points et équipez-vous pour une rentrée sportive.

Les points acquis en 2019 seront aussi valables cette année.

Avec le soutien de la Commune, le SPORTROC est une opération à l'initiative de parents troqueurs et bénévoles.



Vous êtes motivés pour donner un coup de main lors d'une des collectes ou le jour du Forum des Associations ? Contactez nous !

cyril.taix@orange.fr ou au 06 20 14 35 16

Activités proposées par Zen & Qi

Un peu de douceur dans un monde un peu brut ! L'association Zen & Qi vous propose différentes activités pour se relaxer et se faire du bien :

- Des **cours collectifs et individuels de yogas** : pour les souples, les moins souples, les jeunes, les moins jeunes, les femmes enceintes et même pour les yeux !



- Des **cours de Qi Gong**
- Des **méditations tibétaines**
- Des **stages de lithothérapie**
- Des **cours de piano classique et jazz, préparation aux concours.**

Venez tester en semaine découverte : cours gratuit sur inscription du 13 au 17 septembre.

Contacts :

**Emmanuel DESJEUX au 06 28 07 54 60
et Patricia DUCAMP au 06 31 07 09 44.
Plus d'infos sur www.zenetqi.fr**

L'Association Cellarienne des Parents d'Élèves, le lien entre les familles, les écoles publiques et la mairie

Créée le 8 janvier 2003, l'Association Cellarienne des Parents d'Élèves (A.C.P.E) est le fruit de la volonté d'un groupement de parents de se structurer en association afin d'avoir une existence légale auprès des interlocuteurs institutionnels au-delà des élections des parents délégués. Présidée à l'époque par Xavier COUTANCEAU, l'association défend l'idée que l'école est l'affaire de tous : enfants, parents, enseignants, municipalité. Après 18 ans d'existence, ses objectifs sont restés intacts : **être le lien entre les familles, l'école et la mairie, informer les parents, défendre et promouvoir les intérêts moraux et matériels communs à tous les parents d'élèves des écoles publiques, rassembler toutes les personnes attachées aux valeurs de l'enseignement public et représenter les parents au sein des instances de l'école et auprès des pouvoirs publics.**

A chaque rentrée, dans le cadre des élections des représentants des parents d'élèves organisées par l'Éducation Nationale, l'A.C.P.E présente une liste au Cellier, au demeurant la seule, puisqu'il n'existe pas, à ce jour, d'autre association de parents d'élèves pour les écoles publiques. Les **membres de l'association sont élus pour un an par les parents pour les représenter au sein des conseils des écoles Les Lonnières.** Il y a autant de représentants de parents d'élèves au conseil que de classes dans l'école. Ils ont une voix délibérative au sein de ces conseils organisés tous les trimestres. Par exemple, au premier conseil de rentrée, ils votent le règlement intérieur avec le directeur ou la directrice et



adopte le projet d'établissement. Ils donnent leurs avis et font des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent sa vie. En vue des conseils en milieu d'année scolaire, les parents délégués adressent un questionnaire aux parents et se font leur porte-parole pour faire remonter des points positifs et parfois négatifs sur des sujets divers.

L'A.C.P.E est également **consultée par la Commune sur des dossiers liés à la vie éducative** et joue son rôle d'intermédiaire entre les parents et la collectivité. Comme elle a pu l'être en 2017 sur la préférence entre le mercredi ou le samedi matin pour le passage de la semaine à 4 jours et ½ ou récemment, sur les critères de choix du prestataire du restaurant scolaire pour les 3 prochaines années.

Quant aux autres actions développées par l'A.C.P.E, il y a chaque année le **traditionnel petit déjeuner de rentrée.** Cela fait une dizaine d'années qu'il est mis en place. C'est un moment convivial où les parents se retrouvent et qui démystifie ce jour de reprise. L'association organise aussi des **conférences sur des sujets actuels ou sensibles** comme le harcèlement scolaire, les écrans, les jeux dangereux... D'ailleurs, consciente de toucher toujours les mêmes familles souvent déjà sensibilisées, elle a tenu à revisiter l'organisation de ces conférences en tirant le fil de projets portés au cœur de l'école. À la suite de la conférence sur les écrans, l'A.C.P.E a fait appel à l'association nantaise Fragil pour animer des **ateliers de sensibilisation aux fake news à destination des CM1 et CM2.** L'idée est de créer une passerelle entre l'école et l'extérieur. En lien avec la mairie et l'école, l'association a également porté, il y a quelques années, un projet d'**habillage de la façade de l'école élémentaire avec les valeurs « liberté », « égalité », « fraternité », « laïcité » et de son espace lecture avec le début de la déclaration des droits de l'homme.**

Une **vigilance sur la nécessité d'ouverture de classes tant du côté de la maternelle que de l'élémentaire est portée par l'A.C.P.E.** L'association s'active, lorsqu'il est nécessaire, pour soutenir les équipes pédagogiques des écoles auprès de l'administration. Par exemple, quand il y a eu l'ouverture d'une classe maternelle en septembre 2016 puis refermeture de classe à la rentrée de 2017, l'A.C.P.E a réagi en écrivant et en rencontrant l'inspectrice d'académie pour lui





faire part de l'inquiétude des parents quant aux conséquences de la surcharge des classes (40 enfants en petite section) sur le bien-être des enfants, enseignants et ATSEM. Une action de soutien efficace puisqu'une semaine après, une classe rouvrira dans l'école.

Le bureau et les membres actifs de l'A.C.P.E sont majoritairement des mères d'élèves dont la moyenne d'âge est d'environ 30 ans, toutes classes sociales et professions confondues. Présidée depuis 4 ans par Isabelle CAMBADO, l'association compte aujourd'hui environ **50 familles adhérentes qui bénéficient des actualités de la vie de l'école via une newsletter trimestrielle et de comptes rendus détaillés des conseils.** Sur certains sujets, elles seules peuvent être consultées et donner leur avis. Elles sont également en droit de demander à l'association des informations plus approfondies sur certains aspects de la vie de l'école, comme cela a été le cas par exemple pour la pause méridienne.

Être membre de l'A.C.P.E permet aux parents de voir l'école de l'autre côté du « portail ». Il est forcément très instructif d'accéder à tout ce qui façonne la vie scolaire de son enfant et enrichissant de pouvoir contribuer à l'améliorer et la défendre. C'est aussi une agréable manière de s'intégrer à la vie du Cellier, d'y faire des rencontres et de s'ouvrir à des personnes aux opinions différentes des siennes. **Soucieuse d'être la plus représentative possible et nourrie par des valeurs de partage et d'échange, l'A.C.P.E lance un appel aux parents motivés pour s'engager, apporter de nouvelles idées et maintenir la belle dynamique des écoles.**



Contact : Isabelle CAMBADO
(présidente) à
acpelecellier@gmail.com
ou 06 64 88 26 48
acpelecellier.blogspot.com

L'initiation à la moto pour tous grâce à MCVL

Dans le cadre de son développement, le Moto Club du Val de Loire (MCVL) a souhaité s'associer avec EPMX44 (École de Pilotage MX 44). Le but est de dynamiser, participer à la vie sportive locale et valoriser l'image des sports mécaniques auprès de différents publics : habitants du Cellier, familles, collectivités, associations...

L'ouverture d'une école de pilotage sur le site du Bois Harnier verra le jour à partir du samedi 2 octobre. La découverte de la pratique de la moto tout terrain à partir de l'âge de 6 ans, occasionnellement ou régulièrement, sans avoir à investir dans l'achat d'une moto devient accessible à tous.

EPMX 44 mettra à disposition la moto adaptée à la personne, ainsi que l'équipement obligatoire au point de vue sécurité : casque, pare pierre, gants et genouillères. Les sessions seront encadrées par un moniteur Diplômé d'Etat, CQP Initiation Moto (Certificat Qualification Professionnelle).

La moto est enseignée à partir des bases techniques : prise en main de la machine, maniabilité, sécurité, virages lents et rapides, plans inclinés (dévers montée et descente), freinage, relance, recherche de vitesse. Les personnes reçoivent une formation leur permettant d'évoluer en fonction de leur niveau.

Cet apprentissage sportif est destiné à toutes les personnes souhaitant pratiquer un sport à sensation toute l'année tout en apprenant les bases du pilotage, l'entretien mécanique d'une machine et les règles de sécurité en vue d'une future pratique en club et en compétition.

Chaque session sera organisée avec un minimum de 4 pilotes et un maximum de 10 pilotes (les premiers inscrits seront les premiers retenus).

Le Moto Club Val de Loire et EPMX44 seront présents au Forum des Associations le samedi 4 septembre.

Portes ouvertes : samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021 de 10 h à 16 h sur le site du Bois Harnier

Contact : epmx44@gmail.com



Du théâtre pour les jeunes avec Grenouille et Libellule

Retrouvez la compagnie Grenouille et Libellule à la rentrée, chaque lundi de 18 h à 20 h à la salle Louis-de-Funès, pour un nouvel atelier de théâtre à destination des enfants de CM1 et CM2 et des jeunes collégiens de 6^e et 5^e.

Un atelier pour s'amuser, créer, imaginer, improviser, rire, inventer des personnages amusants, créer des situations, imaginer des paysages et des décors, traverser l'espace et préparer une représentation de théâtre.

Dans cet atelier, des auteurs de théâtre contemporains ou classiques pourront être convoqués. L'un des objectifs sera de se familiariser avec l'occupation du plateau, son équilibre... pour le plaisir de créer !

À la rentrée, Grenouille et Libellule propose également un « Club Mémoire » ainsi qu'un atelier « Parlipapotte et dessin ».

Renseignements
au 02 51 13 94 57
ou kimdehau@lilo.org
<https://grenouilleetlibellule.wordpress.com/>



La rentrée de Sport Senior Santé Ligérien

Après plusieurs mois d'inactivité sportive et d'absence de rencontres conviviales à cause de la pandémie Covid-19, Sport Senior Santé Ligérien (S.S.S.L) prépare plus que jamais sa rentrée de septembre.

Activités proposées aux seniors dès 50 ans : **marche nordique, aquagym, aquabike, balade vélo, gym-renforcement musculaire-stretching, badminton, marche aquatique côtière ...** et une **nouvelle activité le yoga.**

Des événements festifs et conviviaux sont en cours d'organisation.

S.S.S.L sera présente au Forum des Associations du 4 septembre.

Renseignements : 06 81 44 85 60 ou malherbe.arlette@orange.fr

Plus d'infos :

<https://sport-senior-sante-ligerien.fr>

Entrenez votre forme avec l'Association Départementale de Gymnastique d'Entretien (A.D.G.E)

À partir de la rentrée de septembre, **osez bouger avec l'A.D.G.E, chaque mercredi de 9 h 30 à 10 h 30, salle Louis-de-Funès.**

La gym d'entretien n'est pas un sport mais un loisir. C'est profiter d'un moment très agréable de bien-être pour **entretenir sa forme dans une ambiance conviviale et sympathique.** Possibilité de **participer à la première séance gratuitement et sans engagement.**

Renseignements et inscriptions possibles lors du Forum des Associations et au 02 40 25 37 37 ou 06 03 26 89 51

Faites du sport avec Moultipass

Vous voulez garder la ligne et pratiquer divers sports en salle (volley, kin-ball, hand, ultimate, basket,...), dans une ambiance détendue, dynamique et sans contrainte (pas de compétition), rejoignez l'association Moultipass !

Vous pouvez **vous inscrire au Forum des Associations (samedi 4 septembre)** ou tout au long de l'année sur le temps des entraînements, le **mardi de 21 h à 23 h au complexe sportif du Cellier.**

Moultipass vous attend nombreux. Et n'hésitez pas à faire une **séance de découverte gratuite dans un esprit convivial.**

Tarif pour l'année : 35 €.

Contact : moultipass44@gmail.com

L'Amicale Laïque, partenaire dynamique

En 1962, à l'initiative d'un parent d'élève, M. COLLET, **naissait l'Amicale Laïque** dont les activités au service des élèves du public n'ont jamais cessé. **Son but était que parents, anciens élèves et amis se regroupent autour des écoles publiques Les Lonnières pour les soutenir moralement et matériellement.** Aujourd'hui, **s'ajoutent à cet objet de l'Amicale Laïque, toujours d'actualité, d'autres vocations : favoriser la rencontre, le partage, les moments conviviaux entre familles et défendre les valeurs de laïcité, de tolérance, d'éducation citoyenne, d'égalité des chances, de gratuité de l'école.**

Lia COCHIN et Nathanaëlle HAUBOIS viennent d'être nouvellement **élues en septembre 2020 co-présidentes de l'association** : une prise de responsabilité délicate et un champ d'action contraint en 2020-2021 avec la pandémie. En effet, il leur a fallu **faire preuve d'adaptation et d'inventivité en proposant des actions fédératrices différentes de celles traditionnellement conduites** chaque année. **Des actions dont les bénéficiaires sont redistribués aux écoles à hauteur de 15 € par enfant pour contribuer au financement de projets et sorties prévus par les écoles maternelle et élémentaire publiques.**

Pour marquer les fêtes de Noël, l'Amicale Laïque a réussi en décembre 2020 à proposer une **vente de chocolats** en organisant une distribution dans les classes. L'Amicale a aussi pu reconduire en février 2021 la **vente de sarments de vignes récoltés sur le Domaine des Génaudières.** Quant à la kermesse de fin d'année scolaire, ne pou-



vant pas se tenir en raison des contraintes sanitaires liées à la Covid-19, l'Amicale a initié cette année, du 26 juin au 11 juillet, une « rando-expo » **afin de conserver un moment de partage agréable et ludique entre parents et enfants.** Sur 15 jours, les familles ont été invitées à **se promener sur l'île Neuve en suivant un parcours tracé par les amicalistes et jalonné d'œuvres réalisées par chacune des classes des écoles publiques.** En plus de l'exposition, une **chasse aux galets** a été mise en place sur le parcours, c'est-à-dire que tous les élèves de maternelle ont peint un galet en amont de la randonnée et ces galets ont ensuite été cachés par les amicalistes sur l'île Neuve. En souvenir, chaque enfant pouvait récupérer son galet ou celui d'un autre enfant. Et puis, comme il est bon de faire une pause et profiter de la nature lorsqu'on randonne, l'Amicale Laïque propo-





saït en **précommande un panier-gôûter**. Garnis de bons produits locaux (**chocolat de la Société Choc'Hola**, **pain brioché des Vergers du Bois Macé**, **jus de fruit du Domaine des Génaudières** et **confiture fabriquée par les amicalistes à partir de tomates vertes des Rangs d'Oignons**), ces paniers ont été distribués aux familles le samedi 26 juin au matin sur le marché installé dans le bourg. En clin d'œil aux roman et adaptations cinématographiques « Charlie et la chocolaterie », l'Amicale a glissé parmi les paniers **10 tickets d'or permettant de gagner des balades à poney au centre équestre d'Oudon**, **des entrées à Légendia Parc et Défi Nature**, **2 parcs de loisirs situés à Frossay** ainsi que **des cadeaux du collectif « Cultivons les cailloux »**.



D'autres rendez-vous et actions sont développés habituellement chaque année par l'Amicale. Ils n'ont pas pu malheureusement avoir lieu en 2020-2021 en raison de la pandémie mais seront bien entendu reconduits à compter de la rentrée 2021. En novembre, l'association organise sa **soirée dansante à la salle William-Turner invitant parents et enfants à déguster un repas à base de produits locaux cuisinés par les amicalistes suivi d'un concert**. Un moment fort dans la vie de l'association qui rassemble environ 200 personnes. Cette année, la soirée est programmée le **samedi 27 novembre**. Un autre rendez-vous important orchestré par l'Amicale Laïque réunit les familles et clôt l'année scolaire : il s'agit de la **ker-**

messe des écoles organisée sur une journée en juin avec un spectacle des enfants, des jeux à partager et un point buvette-restauration tenu par les amicalistes. Il est prévu qu'en **2022** la kermesse ait lieu le **vendredi 24 juin**. Enfin, tout au long de l'année scolaire, portée par une amicaliste et une équipe de lectrices bénévoles, pour la plupart retraitées, **l'opération « Lire et faire lire » est proposée aux enfants sur la pause méridienne**. Ce sont des temps de lecture qui visent à **stimuler le goût pour les livres et à favoriser le lien intergénérationnel**.

Aujourd'hui, l'Amicale Laïque compte moins d'une trentaine d'amicalistes, hommes-femmes confondus, dont un **bureau composé de 4 personnes et un conseil d'administration de 9 membres actifs**. L'association met en place des commissions de travail dans lesquelles chacun s'engage, à hauteur de son temps disponible, comme référent des divers projets développés. Des réunions ponctuelles qui se tiennent toujours dans une atmosphère détendue et conviviale favorable aux échanges.

Avis à tous les parents attachés aux écoles publiques Les Lonnières et aux valeurs portées par l'association, l'Amicale Laïque du Cellier a besoin de renfort pour mener ses actions ! Mobilisez-vous et rejoignez l'équipe des amicalistes.



**Contact : Lia COCHIN et Nathanaëlle HAUBOIS (co-présidentes) à amicalelaïque.lecellier@laposte.net
Facebook : amicale laïque le cellier**

Association des Parents d'élèves de l'École Libre, acteur



Pour la petite histoire, au tout début, l'école Saint-Jean-Bosco était non mixte : les garçons occupaient les locaux de l'actuel café « La Terrasse » et les filles ceux situés en contre-bas de l'ancienne mairie. Devenue mixte, l'école a accueilli ensuite tous les élèves à la Terrasse pour enfin, de 1986 à aujourd'hui, profiter d'un bâtiment dédié et fonctionnel rue de Bel-Air à proximité des structures enfance et jeunesse.

C'est dans ce contexte qu'est née le 28 décembre 1951 l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Jean-Bosco dans le but de soutenir l'école et les maîtres. Par la suite, le nom de l'association a évolué pour devenir l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L). Son objet demeure quasi le même en étant toutefois plus tourné vers le soutien des projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

L'A.P.E.L accueille, informe, représente les familles et co-anime la vie de l'école. Pour remplir son rôle, elle entretient des relations avec divers interlocuteurs : la cheffe d'établissement, l'équipe enseignante, l'OGEC (Organisme de Gestion de l'École Catholique), la municipalité et l'Union Départementale des A.P.E.L (U.D.A.P.E.L) auquel elle est affiliée.

Pour accueillir et créer un premier contact avec les nouvelles familles, l'association se présente à elles en février aux portes ouvertes de l'école et le jour de la rentrée scolaire en

leur offrant un petit déjeuner convivial. Des temps de rencontres entre les familles et l'équipe enseignante ainsi que des moments festifs pour les enfants sont également traditionnellement mis en place par l'A.P.E.L : l'arbre de Noël et la kermesse de fin d'année scolaire. Ces rendez-vous sont aussi l'occasion pour l'association de réaliser des bénéfices permettant de financer les projets pédagogiques, l'achat de jeux de cour ou du petit matériel nécessaire à la réalisation d'ateliers de bricolage ou de cuisine...

L'A.P.E.L crée une passerelle entre les parents et les acteurs éducatifs. Elle les représente auprès de l'équipe enseignante et l'organisme de gestion de l'établissement ainsi qu'auprès des administrations locales. Par exemple, elle peut être interpellée par la municipalité sur des sujets communs à l'ensemble des écoles du Cellier comme cela a été le cas dernièrement sur le restaurant scolaire. À ce sujet, par le biais d'un questionnaire commun aux écoles publiques, l'A.P.E.L a sondé parents et enfants pour ensuite faire remonter leurs avis auprès de la collectivité. L'association s'emploie également à communiquer au mieux ses actualités et les informations liées à la vie de l'établissement via divers supports : le site internet de l'école, des courriels, des flyers, des panneaux d'affichage, une vidéo de présentation de l'école réalisée gracieusement

par une maman d'élève...

Quant à la co-animation de la vie de l'école, elle consiste à s'appuyer et enrichir le projet pédagogique en proposant des animations complémentaires notamment des actions de solidarité. L'A.P.E.L continue de développer la traditionnelle opération « bol de riz » visant à proposer aux parents de financer un repas au même tarif que la cantine, sauf qu'au lieu de déjeuner au restaurant scolaire, les enfants mangent à l'école un bol de riz. Les bénéfices dégagés reviennent à une association « solidaire » que l'A.P.E.L désire soutenir. En amont, l'association soutenue intervient auprès des enfants pour expliquer son histoire, son but et les publics aidés par ses actions. Cette année, un





du projet pédagogique de l'école privée



parent d'élève de l'A.P.E.L, cuisinier de métier, a donné de son temps et a cuisiné le riz pour 150 enfants. Depuis plusieurs années, l'association se mobilise également en faveur de la lutte contre les leucodystrophies* à travers **la course pédestre « Mets tes baskets et bats la maladie » dont le but est de sensibiliser les jeunes à la maladie, à la solidarité, au respect et au handicap.** Habituellement mise en place un samedi matin, l'action consiste à faire des jeunes participants les ambassadeurs du message de sensibilisation auprès de leur entourage

qui récompense leur effort sportif par un don pour l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA). En avril 2021, les enfants ont couru en mode « confiné » à la maison et ont récolté près de 1200 €. De retour en classe, ils ont pu bénéficier de l'intervention d'une association en lien avec le handicap. Quant aux parents, ils ont aussi prêté leurs jambes au profit d'ELA et ont parcouru 230 km, sponsorisés par la marque Meltonic (produits de nutrition pour les sportifs à base de miel bio), gérée par un papa de l'école.

Pour contribuer au financement des projets pédagogiques des enseignantes, l'A.P.E.L organise **des ventes** : la photo de classe réalisée à la mi-septembre, les chocolats et sapins de Noël, de saucissons... **Une partie des bénéfices de ces ventes est répartie à parts égales par classe pour l'achat de fournitures.** À chaque Noël, l'APEL achète également **un livre ou un jeu de société à chaque classe.** Enfin, l'association **participe activement au financement des sorties scolaires et aux futures classes découvertes.**

Composée d'une quinzaine de parents, la nouvelle équipe de l'A.P.E.L, présidée par Élodie DUBOURG, s'est fixée comme objectifs **d'apporter le plus de dynamisme possible dans le financement des projets de l'école et développer des actions en mode « Covid compatibles »** pour éviter

de démotiver les troupes. Pour faire rayonner l'école vers l'extérieur et donner la meilleure lisibilité aux parents actuels et futurs, l'association s'applique également à **renforcer sa communication.**

Être membre de l'A.P.E.L revêt de nombreux avantages. Cela permet d'être informé sur tout ce qui a trait à la vie de l'école, de donner son avis et d'enrichir les projets. C'est aussi transmettre à ses enfants l'importance de s'investir et de donner de son temps gratuitement pour construire des projets collectifs. Au-delà de ça, pour les nouveaux parents, faire partie de l'A.P.E.L favorise très rapidement la rencontre avec les autres et permet de développer ainsi ses relations sociales.

L'investissement bénévole des parents est indispensable au bon fonctionnement de l'école privée, alors rejoignez l'équipe de l'A.P.E.L !

** Ce nom complexe désigne un groupe de maladies génétiques orphelines. Les leucodystrophies détruisent le système nerveux d'enfants et d'adultes. Elles affectent la myéline, substance blanche qui enveloppe les nerfs à la manière d'une gaine électrique.*



Contact : Élodie DUBOURG (présidente)
à apelstjeanbosco@gmail.com
ou 06 13 90 00 50
<https://lecellier-stjeanbosco.fr/apel/>

L'O.G.E.C, la clef de voûte de l'école Saint-Jean-Bosco



L'Association d'éducation populaire des écoles chrétiennes du Cellier devient le 6 avril 1981 l'Organisme de Gestion des Écoles Catholiques du Cellier (O.G.E.C). Présidée aujourd'hui par Maxime RAULT, cette association loi 1901 est au service de l'école privée Saint-Jean-Bosco et a pour but de faire fonctionner financièrement, juridiquement et administrativement l'établissement.

Affiliée à l'Union Départementale des O.G.E.C (U.D.O.G.E.C), l'association bénéficie d'un accompagnement des services fédéraux en capacité de répondre à ses questionnements liés au social, aux ressources humaines, à la comptabilité, à la législation... L'O.G.E.C a pour mission la gestion de l'école privée à trois niveaux : financier, immobilier et social.

Pour ce faire, le comptable et le trésorier de l'association élaborent le budget prévisionnel et en font son suivi. L'association détermine également le montant de la contribution versée par toutes les familles, c'est-à-dire leur cotisation annuelle liée aux frais de fonctionnement et d'investissement évalués par l'O.G.E.C. Par exemple, l'association procède au paiement des charges de fonctionnement comme l'eau, l'électricité et peut financer, en fonction des besoins de l'équipe pédagogique, du matériel informatique. Toujours dans sa mission de gestion financière, l'O.G.E.C entretient des échanges réguliers avec la banque auprès de laquelle elle contracte des emprunts au meilleur taux possible pour réaliser les futurs projets de l'école tout en conservant une trésorerie saine et d'avance en cas de coups durs et d'imprévus. Par exemple, grâce à sa trésorerie d'avance, l'O.G.E.C a pu tout de suite entreprendre des réparations sur



le bâtiment de l'école endommagé par une tornade en octobre 2019 sans attendre le remboursement des assurances. Enfin, comme l'école privée est sous contrat d'association, l'O.G.E.C bénéficie d'un important soutien financier de la part de la Commune par le biais d'une subvention annuelle calculée sur le coût moyen d'un élève des écoles publiques.

Quant à la gestion immobilière, cela touche à tout ce qui a trait au bâti : entretien, rénovation ainsi que mise aux normes (sécurité et accessibilité). Rentrent également en ligne de compte la prise en charge de l'équipement et l'agrandissement, si besoin, des locaux avec suivi de chantier. L'association organise aussi chaque année 3 à 4 matinées dites « travaux ». Selon les besoins identifiés par la cheffe d'établissement, ces matinées mobilisent l'aide bénévole de parents sur des tâches de petit entretien comme du nettoyage ou de la mise en place d'ameublement.

Enfin, l'O.G.E.C est en charge du personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'école : le comptable et l'équipe des Agents Spécialisés des Écoles Maternelles (ASEM) missionnée pour épauler les enseignantes dans leurs activités et réaliser l'entretien courant des locaux. En coopération avec la directrice de l'école, l'association participe au recrutement du personnel, établit les temps de travail de chacun et gère le paiement des salaires et des charges sociales. Dans ce cadre, l'association entretient des relations avec des organismes tels que la CPAM, l'URSSAF, la complémentaire santé...

L'association s'est fixée des objectifs et des priorités pour les 2 années à venir. Il est question de mieux sécuriser l'école en posant un vrai grillage ainsi que de nouveaux portails et portillons d'entrée. L'association a lancé un appel auprès d'artisans et un devis est actuellement en cours d'étude. L'association est également en attente d'une réponse de l'État concernant une demande d'aide à hauteur de 70 % pour l'élaboration du parc informatique de l'établissement. Un autre objectif consiste à finaliser les travaux liés à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) débutés depuis 2015 : installation du côté de la maternelle d'une nouvelle VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) pour





améliorer la qualité de l'air et mise en place de nouvelles lumières extérieures pour sécuriser les cheminements. Enfin, **il est prévu que l'association équipe l'espace cuisine de l'école d'un lave-linge et sèche-linge afin que les ASEM puissent nettoyer sur place le linge** et ne plus avoir à le ramener chez elles.

A ce jour, l'O.G.E.C compte **8 parents d'élèves en tant que membres actifs** qui, en fonction de leurs appétences et compétences, s'impliquent dans les commissions de travail suivantes : « Travaux », « Finances », « Communication », « Mairie » et « Informatique ». Des **membres de droit** siègent également au conseil d'administration de l'association : **la cheffe d'établissement, la Présidente de l'Association des Parents d'Élèves de l'école Libre (A.P.E.L), le responsable diocésain et le Président de l'U.D.O.G.E.C.** **Plaçant le bien-être des enfants comme son unique priorité, l'O.G.E.C met un point d'honneur à soigner son travail de coopération avec la directrice et son équipe éducative ainsi qu'avec l'A.P.E.L.**



Contact : Maxime RAULT (président) au 06 63 84 85 35 ou ogeclecellier@gmail.com <http://lecellier-stjeanbosco.fr>

Dimanche 26 septembre de 9 h à 18 h, centre bourg

Le vide-grenier 2021 organisé par l'Association des Thébaudières et Loisirs et Détente de Launay

Coût : **10 €** pour un emplacement de **4 mètres** (maxi 2 emplacements) avec, à côté, un espace utile pour la voiture.

Bar et restauration sur place.

Renseignements : Fanny DELAS au 06 88 33 02 09.



Inscription et règlement par chèque à l'ordre de « Association des Thébaudières » avant le lundi 20 septembre 2021 (attention places limitées).

A adresser par courrier ou à déposer à Fanny DELAS, 20 route des Relandières – 44850 LE CELLIER (N'oubliez pas d'y joindre votre chèque et une copie de votre pièce d'identité valide).

Le bulletin d'inscription et le règlement sont téléchargeables sur le site de la mairie www.lecellier.fr

Sous couvert des restrictions liées à la pandémie COVID-19 et des décisions gouvernementales du moment. L'organisation ainsi que la structure de la manifestation pourront être modifiées au dernier moment.



En ouverture de la saison culturelle 2021-2022, **le spectacle de rue**

« Le P.U.F : Produit Utile aux Festivaliers » sera proposé

au cœur du vide-grenier.

3 représentations : 10 h, 12 h et 16 h.

Les 18 et 19 septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Dimanche 26 septembre de 9 h à 18 h, salle Louis-de-Funès

Exposition gratuite « L'Arbre, Vie & Usages »

Venez parcourir cette exposition organisée par l'Association Histoire & Patrimoine du Cellier ; vous y retrouverez divers sujets tels que :



- **la forêt** : types, biodiversité, cycles, feux de déforestation, reboisement, ressources...
- **l'arbre et les paysages**
- **l'arbre et l'eau**
- **l'arbre et sa biodiversité**
- **les arbres remarquables...**

Cette exposition nous témoigne combien

l'arbre prend une place importante et primordiale dans notre vie au quotidien.

Contacts :

Martine et Daniel VIRY, à viry_daniel@yahoo.fr - 06 68 36 97 03

Fernand BOURSIER, secrétaire, à fmh.boursier@free.fr - 02 40 25 43 15

Saison culturelle

2021-2022 :

une saison culturelle de rattrapage avec quelques nouveautés

Privés de spectacle vivant, les Cellariennes et Cellariens n'ont pas pu profiter de la saison culturelle 2020-2021. Les élus et l'agent municipal en charge de la Culture ont donc décidé de reprogrammer les spectacles qui étaient prévus car leur envie de les partager avec le public du Cellier est restée intacte.

Quelques nouveautés comme la venue de la chanteuse-musicienne **Élodie Rama** et de la compagnie de cirque « **Lombric Spaghetti** » donnent un petit coup de frais à cette saison de rattrapage. Soucieuse d'enrichir la formation des jeunes spectateurs, la municipalité renouvelle son **accompagnement aux écoles du Cellier** dans leurs parcours d'éducation artistique et culturelle en programmant **des spectacles et ateliers sur le temps scolaire**. Les troupes amatrices cellariennes « **Les Guyllerets** » et « **Fa'Bulesque** » remontent également **sur les planches** pour goûter à nouveau au plaisir du jeu **en présentant leur spectacle annuel**. Quant à la Compa, elle propose une nouvelle édition de son **festival « Ce Soir, je sors mes parents »** à destination des petits et grands qui aura lieu à l'ouest du pays d'Ancenis, à proximité du Cellier.

Petite nouveauté de cette saison, **la municipalité a décidé de donner un accès gratuit aux spectacles qu'elle programme** aux personnes socialement et financièrement fragilisées par cette crise sanitaire, c'est-à-dire les bénéficiaires du RSA et autres minima sociaux, de l'allocation adulte handicapé, les demandeurs d'emploi et les jeunes de moins de 26 ans. **Au programme de septembre 2021 à juillet 2022 : ciné-concert, théâtre, conte, arts de la rue, chanson, musique...** Des compagnies et artistes pour la plupart locaux à découvrir entre amis ou en famille pour **enfin revivre ensemble des moments d'évasion, de joie et d'émerveillement**.

Distribué avec ce Lien, découvrez le programme détaillé de cette nouvelle saison culturelle.

Infos et réservations : mairie au 02 40 25 40 18 ou culture@lecellier.fr

Programme téléchargeable sur www.lecellier.fr

Au plaisir de vous retrouver !



Pays d'Ancenis et alentours

La Protection civile de Loire-Atlantique a besoin de bénévoles temporaires pour le centre de vaccinations de la Beaujoire

Pas besoin de qualification particulière. Leur rôle consiste simplement à **remettre à chacune des personnes vaccinées sa carte vitale et son attestation de vaccination**.

Les missions ont lieu au **rythme souhaité par les bénévoles**, soit le matin, soit l'après-midi, en semaine ou le week-end.

Vous avez un peu de temps ? Alors, n'hésitez pas !

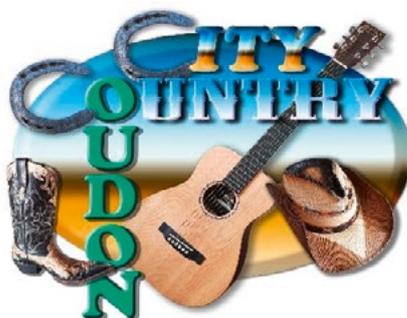
Communiquez vos nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail à devenir-benevole@loire-atlantique.protection-civile.org

Activité danse country à Oudon

L'association de danse country « **City country Oudon** » va reprendre les cours le **mardi 7 septembre à 19 h à la salle des moissons à Oudon**.

Vous voulez pratiquer la danse country ? L'association propose deux cours d'initiation afin de vous faire découvrir la country.

Pour tout renseignement : 06 59 82 07 04 ou 06 41 88 94 59 entre 18 h et 20 h du lundi au vendredi ou à citycountryoudon@gmail.com



Dimanche 26 septembre

Randonnée organisée par Rêve de Loire

L'association Rêves de Loire organise une **randonnée pédestre avec traversée de la Loire en bateau**.

Attention nouveauté : le **départ** se fera au **Cul du Moulin à Champ-toceaux** entre 8 h 30 et 9 h 30, **2 circuits** en boucle : un de **15 kms** et l'autre **8 kms**.

Ravitaillement prévu.

Tarif : 5 €

Le concours photo « **La Loire au petit matin** » continue jusqu'au 15 septembre.

La remise des prix se fera à la fin de la randonnée.

Pays d'Ancenis et alentours

Création d'une communauté professionnelle territoriale de santé à Ancenis



Le 14 juin 2021, les professionnels de santé porteurs du projet, la CPAM de Loire-Atlantique et l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire ont signé un contrat finançant une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) à Ancenis.

L'objectif visé est d'améliorer la prise en charge de la santé de la population en renforçant la coordination interprofessionnelle.

Les 4 axes du programme de travail de la communauté professionnelle territoriale de santé d'Ancenis :

- **Faciliter l'accès à un médecin traitant** dans les années à venir. Une des autres priorités sera aussi d'assurer une réponse aux besoins de soins non programmés en ville.
- **Améliorer le parcours des patients**, notamment auprès des plus jeunes et des personnes âgées (troubles neuro-développementaux, sorties d'hospitalisation des personnes âgées, ...). Des actions se mettront également en place pour améliorer la coordination et la communication pluri-professionnelle entre tous les acteurs de santé.
- **Déployer**, de manière concertée et coordonnée entre les différents acteurs présents sur le territoire, **un programme de prévention en fonction des besoins et en lien avec les priorités de santé publique** nationales, régionales et départementales.
- **Rendre le territoire plus attractif pour les jeunes professionnels**, en favorisant l'exercice coordonné.

Commerçants / artisans / artistes

Les Ateliers Du Château : portes ouvertes

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les Ateliers Du Château situés au château de Clermont ouvriront leurs portes les 18 et 19 septembre. Programme détaillé des J.E.P du Cellier sur le site www.lecellier.fr ou à l'accueil de la mairie.

Les 16 et 17 octobre de 10 h à 19 h, les Ateliers Du Château se pareront de rose.

Entre autres surprises, exposition spéciale, rencontres et discussions seront au programme. L'exposition « Octobre rose » sera visible tout le mois d'octobre à la galerie du château du mercredi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h.

Contact : 06 87 93 44 57

Expression du groupe minoritaire

Le Cellier durable et solidaire

Le taux d'abstention aux dernières élections montre les limites d'un système politique qui semble pour beaucoup déconnecté des besoins et des réalités du quotidien, et laisse les citoyens en dehors des décisions.

C'est avec la volonté de changer cette situation que nous avons construit la liste **Le Cellier Durable et Solidaire**, et que nous œuvrons au sein du Conseil Municipal.

Aujourd'hui, un projet de réaménagement du bourg est mené par quelques élus de la majorité. Nouveau plan de circulation et de stationnement, création de voirie ; ce projet de transformation des espaces publics va toucher chacun d'entre nous, que nous vivions dans le bourg, que nous en utilisions les services et équipements ou non. Il pèsera fortement sur les finances communales car plusieurs millions sont en jeu.

Notre centre bourg mérite d'être requalifié : la gestion des stationnements, l'accès aux commerces, le confort et la sécurité des déplacements piétons et vélos sont des sujets qu'il faut mettre sur la table. Mais être élu n'exonère pas de consulter les habitants sur les sujets majeurs.

Pourquoi ne pas avoir proposé aux Cellariens qui le souhaitent de participer à l'étude dès le début, de partager le diagnostic du fonctionnement du bourg, d'y apporter leurs contributions et ainsi développer un projet qui soit représentatif des besoins de l'ensemble de la population?

Pour le moment, malgré nos demandes de rendre le projet public, seuls les élus et les commerçants ont pu bénéficier d'une présentation. Pourtant, en tant que citoyen, chacun a le droit d'être informé et d'agir dans sa commune. Alors, si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter et nous relayerons votre demande.

Patrice Chapeau, Cristelle Van Kemenade, Olivier Ganne, Aurélie Valadié, Virginie Postec
Le Cellier Durable et Solidaire

lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

RENDEZ-VOUS

Le Cellier en septembre

Mercredi 1^{er} / 16 h à 17 h 30
Judi 2 et vendredi 3 / 18 h à 19 h 30
Dépôt Sportroc
Stade des Noues

Samedi 4 / 9 h à 13 h
Forum des Associations
Stade des Noues

Samedi 4 / 9 h 30
Matinée d'accueil
des nouveaux arrivants
(sur inscriptions)
Mairie

Samedi 11 et dimanche 12 / 10 h à 16 h
Portes ouvertes
des associations MCVL
et EPMX44
Le Bois-Harnier

Mardi 14 / 18 h 30
Conseil Municipal
Lieu à définir (crise sanitaire)

Samedi 18 / matin
Journée mondiale de nettoyage
de la planète
organisée par le CJC
Le Cellier

Samedi 18 et dimanche 19
38^e Journées Européennes
du Patrimoine
Le Cellier

Jusqu'au 31 octobre / 9 h à 19 h
Exposition «Arbre(s)...» Organisée par l'Association
Culturelle Saint-Martin du Cellier - Église Saint-Martin

Samedi 18 et 19 / 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Dimanche 26 / 9 h à 18 h
Exposition « L'Arbre,
Vie & Usages », organisée
par Histoire et Patrimoine
du Cellier
Salle Louis-de-Funès

Dimanche 26 / 9 h à 18 h
Vide-grenier de l'association
des Thébaudières et Loisirs
et Détente de Launay
Bourg

Dimanche 26 / 10 h, 12 h et 16 h
Spectacle de rue « Le P.U.F »
Bourg

Le Cellier en octobre

Dimanche 10 / dès 11 h 45
Repas des aînés
(sur inscriptions)
Salle William-Turner

Samedi 16 / matin
Marche « Octobre Rose »
(sur inscriptions)
Le Cellier

Samedi 16 / 11 h
Chaîne humaine
« Octobre Rose »
Parvis de l'église

État Civil



NAISSANCES

Apolline GELLY AUBERT
5 juin 2021

Suzie BILLARD BRAUD
15 juin 2021

Augustin ROUVILLAIN
21 juin 2021

Basile et Victor VINCENT
24 juin 2021

Emélian BOUREAU GEFFROY
3 juillet 2021

Olivia GUÉRIN
5 juillet 2021

Mayol JUTEAU CORBIN
8 juillet 2021

MARIAGES

Estelle MONY et Edouard PALAND 22 mai 2021

Loubna MAHER et Nathan GUÉRIN 5 juin 2021

Tatyana TOKAREVA et Jean-Pierre ROBERT
12 juin 2021

Inès ROUSSELIÈRE et Thomas GRÉTEAU
12 juin 2021
Laura LANGLOIS et Jimmi RIEFFEL 10 juillet 2021

DÉCÈS

René TANGUY (92 ans)
3 juillet 2021

Danièle ROGNIN née FRANÇOIS (81 ans)
8 juillet 2021

Bernard FLOCH (73 ans)
5 juillet 2021

Juliette COUÉ née BERNARD (97 ans)
12 juillet 2021

Armande BLOURDE née GOUY (90 ans)
17 juillet 2021

Rogatien DURAND (85 ans) 15 juillet 2021

Urbanisme

Permis de construire délivrés entre le 19 mai et le 16 juillet 2021 :

Jimmy OGER – Surélévation d'une habitation - 71 route de la Cale de Clermont
Vincent GUIMARD – Construction d'une maison – Rue de Bel Air - Les Noues
Thomas et Haude LELONG – Construction d'une maison – 5A rue du Moulin
Pierre-Etienne BAILLET et Louise METIVIER – Réhabilitation d'un local agricole en maison d'habitation - 85 route des relandières
Alain MARCHAND – Démolition d'une annexe – Rue de la mare
Nicolas BARREAU et Elise MARTINEAU – Surélévation d'une habitation – Rue du Petit Sabotier
GAEC DES TROIS LAUNAY – Construction d'un hangar avec pose de panneaux photovoltaïques – Launay en Forêt
François ROBIDOU – Extension d'une habitation – Route des Trois Ruisseaux
Morgan et Romy LEFORT – Construction d'une maison – Impasse de la Petite Funerie

Numéros d'urgence

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL
Comité de rédaction : Céline ORTHON,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY,
Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault
Impression : Planchenault



Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 17 septembre** pour la parution le 15 octobre du Lien n°80. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité